

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 00491 Numéro SIREN : 493 880 926 Nom ou dénomination : G.L.C. FITNESS
--

Ce dépôt a été enregistré le 18/06/2020 sous le numéro de dépôt B2020/014827

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2020/014827**
n°de gestion : **2007B00491**
n°SIREN : **493 880 926 RCS Lyon**

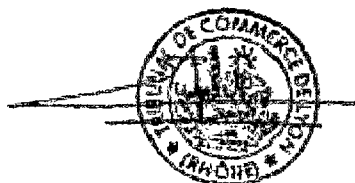
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 18/06/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

G.L.C. FITNESS - Société par actions simplifiée
33 avenue de la République 69160 Tassin-la-demi-lune -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



5472205

**COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE
AU 31 DECEMBRE 2019**

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires	33 441	19 649	13 791	8 809	4 983	56.56
	Fonds commercial (1)	1 597 861		1 597 861	1 597 861		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	1 224 094	979 371	244 724	407 152	162 428	39.89
	Autres immobilisations corporelles	6 157 714	3 377 683	2 780 030	3 079 195	299 165	9.72
	Immobilisations en cours	42 042		42 042		42 042	
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	237 034		237 034	235 813	1 221	0.52
	Total II	9 292 185	4 376 703	4 915 482	5 328 830	413 349	7.76
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 597		2 597	8 908	6 310	70.84
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	87 073		87 073	49 655	37 419	75.36
	Autres créances	2 241 030		2 241 030	425 222	1 815 808	427.03
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	768 876		768 876	2 038 512	1 269 635	62.28
	Charges constatées d'avance (3)	127 843		127 843	118 906	8 937	7.52
	Total III	3 227 420		3 227 420	2 641 202	586 218	22.20
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	12 519 605	4 376 703	8 142 902	7 970 032	172 870	2.17

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 7 500) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	7 500	7 500		
	Réserves				
	Réserve légale	750	750		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	2 254 640	1 222 260	1 032 380	84.46
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	1 023 688	1 032 380	8 692	0.84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	3 286 579	2 262 890	1 023 688	45.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	2 319 012	3 170 323	851 311	26.85
	Concours bancaires courants	2 302	1 883	419	22.26
	Emprunts et dettes financières diverses	128 993	101 255	27 739	27.39
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	438 669	482 314	43 645	9.05
	Dettes fiscales et sociales	358 155	471 178	113 023	23.99
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	62 536	28 433	34 104	119.95
	Autres dettes	1 375	3 273	1 898	57.99
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 545 281	1 448 483	96 798	6.68
	Total IV	4 856 323	5 707 142	850 819	14.91
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	8 142 902	7 970 032	172 870	2.17

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

1 777 348

1 939 647

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	29 043	1 107	30 150	32 729		2 579	7.88
Production vendue de biens							
Production vendue de services	8 782 812		8 782 812	8 791 374		8 562	0.10
Chiffre d'affaires NET	8 811 855	1 107	8 812 962	8 824 103		11 141	0.13
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			78 027	53 035		24 992	47.12
Autres produits			107 162	66 996		40 166	59.95
Total des Produits d'exploitation (I)			8 998 151	8 944 134		54 017	0.60
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises			25 526	15 549		9 976	64.16
Variation de stock (marchandises)			6 310	4 946		11 257	227.58
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			4 532 250	4 518 189		14 062	0.31
Impôts, taxes et versements assimilés			239 349	234 447		4 902	2.09
Salaires et traitements			1 408 159	1 373 035		35 124	2.56
Charges sociales			482 865	485 648		2 783	0.57
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			744 608	720 780		23 827	3.31
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				1 750		1 750	100.00
Dotations aux provisions							
Autres charges			35 004	8 991		26 013	289.31
Total des Charges d'exploitation (II)			7 474 071	7 353 443		120 628	1.64
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			1 524 080	1 590 691		66 611	4.19
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2019	31/12/2018	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)	14 455	1 426	13 029	913.67
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	241	485	243	50.20
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	14 696	1 911	12 786	669.18
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	80 478	100 905	20 427	20.24
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	80 478	100 905	20 427	20.24
2. Résultat financier (V-VI)	65 782	98 995	33 212	33.55
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	1 458 298	1 491 697	33 399	2.24
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 679		1 679	
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 722		35 722	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	37 401		37 401	
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 866	17 504	6 638	37.92
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	20 428		20 428	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	31 294	17 504	13 790	78.78
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	6 107	17 504	23 611	134.89
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	440 717	441 813	1 096	0.25
Total des produits (I+III+V+VII)	9 050 248	8 946 045	104 203	1.16
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 026 560	7 913 665	112 895	1.43
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	1 023 688	1 032 380	8 692	0.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

304 670 404 686
3 620
14 455 1 426

SAS G.L.C. FITNESS

WELLNESS LOUNGE
33 AV DE LA REPUBLIQUE
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

ANNEXE DU 01/01/2019 AU 31/12/2019



SAS CABINET MARC DAJEAN
32 RUE DE LA REPUBLIQUE

69150 DECINES CHARPIEU
04 78 49 94 94

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Application du règlement CRC 2002-10 du 12/12/2002 et 2003-07 du 12/12/2003 ; du règlement CRC 2004-06.

Mesure de simplification pour les PME : amortissement sur la durée d'usage.

Faits significatifs

La SAS GLC FITNESS est intégrée fiscalement avec sa société mère, la SAS FITINVEST, 9 Passage Panama 69002 LYON SIRET 83058073400028.

Informations sur les comptes :

Abonnements constatés d'avance : 1 545 281 € HT

Ce montant se décompose de la manière suivante :

Etablissement de TASSIN (69160) :	344 639 € HT
Etablissement de BESANCON (25480) :	245 091 € HT
Etablissement de VILLEURBANNE (69100) :	400 715 € HT
Etablissement de GAMBETTA (69007) :	554 836 € HT

Ils ont pour origine 2 catégories d'abonnements d'avance :

1) GLC FITNESS a instauré des contrats prévoyant des dépôts pour garantir financièrement la société contre les éventuels impayés et/ou pour couvrir les deux mois de préavis en cas de résiliation.

Les comptes enregistrent pour les contrats en cours au 31/12/2019 les deux mois de cotisations versés par les adhérents lors de la souscription des contrats.

Ils correspondent donc à des abonnements non encore servis pour 1 297 929 € HT et se



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

distinguent des droits d'entrée dûs en totalité à la signature des contrats et non remboursables.

2) Les abonnements d'avance comprennent également des abonnements vendus et réglés au comptant par des comités d'entreprise mais non encore activés par les salariés de ces comités : 73 098 € HT ainsi que des abonnements activés par les salariés des comités d'entreprise mais dont la période d'échéance se situe dans l'exercice suivant : calcul prorata temporis : 174 254 € HT.

Autres éléments :

Au cours de l'année 2016, la société GLC FITNESS a fait l'objet d'une assignation devant le TGI de LYON par un des propriétaires des murs du fonds de commerce de GAMBETTA pour des rappels de charges antérieurs à l'acquisition du fonds de commerce.

GLC a obtenu par courrier officiel de l'avocat de l'ancien exploitant du club de GAMBETTA l'assurance que ce dernier faisait son affaire des réclamations et qu'il relèverait et garantirait GLC FITNESS des conséquences financières éventuelles prononcées à son encontre.

Aucune charge n'a été enregistrée dans les comptes à ce titre.

A ce jour, le litige est toujours en cours.

Rémunération du commissaire aux comptes :

Montant comptabilisé au titre du contrôle légal des comptes annuels : 5 700 € HT

Engagements retraite :

Les indemnités pour départ à la retraite sont évaluées au 31/12/2019 à 49 177 € charges sociales comprises.

Hypothèses retenues :

- Départ volontaire,
- Age : 62 ans,
- Droits proratisés temporis : progression : 1.5 %
rotation forte
taux d'actualisation retenu : 0.80 %.

Evènements post clôture :

Les estimations comptables concourant à la préparation des états financiers au 31/12/2019 ont été établies dans un contexte économique stable. La crise du COVID-19 entraîne une difficulté certaine à appréhender les perspectives économiques ainsi qu'à l'évaluation et l'estimation de certains actifs et passifs.



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 621 121		10 181
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	1 288 738		34 049
Installations générales agencements aménagements divers	5 518 592		212 159
Matériel de transport	11 380		2 610
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	383 819		29 155
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			42 042
Avances et acomptes			
TOTAL	7 202 528		320 014
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	235 813		1 221
TOTAL	235 813		1 221
TOTAL GENERAL	9 059 462		331 415

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 631 302	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		98 692	1 224 094	
Installations générales agencements aménagements divers			5 730 751	
Matériel de transport			13 990	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			412 973	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			42 042	
Avances et acomptes				
TOTAL		98 692	7 423 850	
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			237 034	
TOTAL			237 034	
TOTAL GENERAL		98 692	9 292 185	

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	14 451	5 198		19 649
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	881 586	196 321	98 536	979 371
Installations générales agencements aménagements divers	2 530 757	494 840		3 025 597
Matériel de transport	11 380	189		11 568
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	292 458	48 060		340 518
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	3 716 181	739 410	98 536	4 357 054
TOTAL GENERAL	3 730 632	744 608	98 536	4 376 703

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	5 198				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.	196 321				
Instal.générales agenc.aménag.divers	494 840				
Matériel de transport	189				
Matériel de bureau informatique mobilier	48 060				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	739 410				
TOTAL GENERAL	744 608				



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mises en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients	26 242		26 242		
Autres provisions pour dépréciation					
TOTAL	26 242		26 242		
TOTAL GENERAL	26 242		26 242		
Dont dotations et reprises					
d'exploitation			26 242		
financières					
exceptionnelles					

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	237 034	0	237 034
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	87 073	87 073	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	400	400	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	848	848	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée	59 167	59 167	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques	1 255	1 255	
Groupe et associés	2 050 551	15 551	2 035 000
Débiteurs divers	128 808	128 808	
Charges constatées d'avance	127 843	127 843	
TOTAL	2 692 980	420 946	2 272 034
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 302	2 302		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	2 319 012	785 318	1 533 694	
Emprunts et dettes financières divers	4 605	4 605		
Fournisseurs et comptes rattachés	438 669	438 669		
Personnel et comptes rattachés	124 282	124 282		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	113 201	113 201		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	82 912	82 912		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés	37 760	37 760		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	62 536	62 536		
Groupe et associés	124 388	124 388		
Autres dettes	1 375	1 375		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	1 545 281	0	1 545 281	
TOTAL	4 856 323	1 777 348	3 078 975	
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	851 311			
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 843
Autres créances	26 060
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	207
Total	29 109



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 978
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	132 693
Dettes fiscales et sociales	199 546
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	334 216

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -



ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	1
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	38
Ouvriers	
Total	39

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Engagements financiers

(PCG Art. 531-2/9)

Engagements donnés

Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
Engagements en matière de pensions		
Autres engagements donnés :		2 357 637
NANT.FDS BRA + BPI 30 % (prêt 190000 €)	27 365	
NANT/PRIV.FDS BRA + GAR.BPI (prêt 387500 €)	163 730	
NANT/PRIV.FDS BRA +BPI 30 % (prêt 1087500 €)	458 578	
NANT/PRIV.FDS BRA + GAR.BPI (prêt 700000 €)	295 771	
NANT. Fonds BP (prêt 380 000 €)	177 841	
NANT FDS BP+GAR.BPI 40% (prêt 300000€)	157 894	
GARANTIE FR haut bilan 60% (prêt 1500000 €)	900 000	
NANT FDS BP-GAR BPI (prêt 250000€)	137 833	
NANT.CAT (loyers bailleur GAMBETTA)	38 625	
Total (1)		2 357 637
(1) Dont concernant les dirigeants		
(1) Dont concernant les filiales		
(1) dont concernant les participations		
(1) Dont concernant les autres entreprises liées		
Dont engagements assortis de sûretés réelles		

Engagements reçus

Actions de garanties des administrateurs		
Avals cautions accordés		
GARANTIE PBI 40% (BP300 K€)		
GARANTIE BPI 30% (BRA 190 k€- CIC 1087500 €)		
GARANTIE BPI haut bilan 60 % (1500 K€)		
GARANTIE BPI (BRA 387500 € et 700000 €)		
GARANTIE BPI (BP 250 K€)		
		1
Total		1

Commissaire aux Comptes
Cabinet Blanchard
et Associés

ANNEXE

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14; PCG Art.531-2/9)

Nature	Terrains	Constructions	Instal.Matériel et Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine			1		1
Redevances payées					
- cumuls exercices antérieurs					
- exercice			294 497	10 173	304 670
Total			294 497	10 173	304 670
Redevances restant à payer					
- à un an au plus			354 917	11 621	366 538
- entre 1 et 5 ans			361 599	38 547	400 146
- à plus de 5 ans					
Total			716 516	50 168	766 684



G.L.C. FITNESS

Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 Euros

Siège social : 33 avenue de la République
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

493 880 926 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 15 MAI 2020

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

.../...

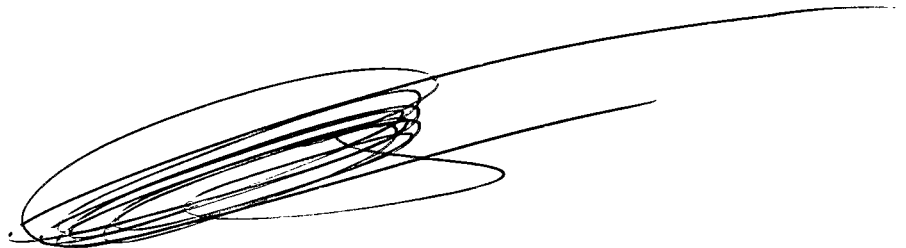
DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le résultat de l'exercice, qui est un bénéfice s'élevant à 1 023 688,30 €, en totalité sur le poste « autres réserves ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des trois derniers exercices.

.../...

Copie certifiée conforme
Le président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.



GREFFE

GLC FITNESS
33 avenue de la République
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
Exercice Social
01.01.2019 au 31.12.2019

BLANCHARD

Société d'Expertise Comptable
& de Commissariat aux Comptes
Inscrite à l'Ordre des
Experts-comptables et à la
Compagnie Régionale de Lyon

Le Thiermes - CP 202
15, quai du Commerce
69336 Lyon Cedex 09
Tel +33 (0)4 72 23 25 69
Fax +33 (0)4 72 23 25 68

cabinet@cab-netblanchard.fr
www.cogeparc.com

SA au capital de 101 556 €

S O M M A I R E

- 1. RAPPORT DU COMMISSAIRE SUR LES COMPTES ANNUELS**
- 2. COMPTES ANNUELS DE LA SOCIETE AU 31 DECEMBRE 2019**
- 3. ANNEXE**

GLC FITNESS
Société par Actions Simplifiée au capital de 7 500 €
Siège social : 33 avenue de la République
69 160 TASSIN LA DEMI LUNE
493 880 926 RCS LYON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 16 avril 2014, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GLC FITNESS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 10 mars 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessous, nous attirons votre attention sur le point concernant les effets de la crise sanitaire, exposé dans le paragraphe sur les événements postérieurs à la clôture de l'annexe des comptes annuels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations, les disponibilités et les valeurs mobilières de placement.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiements prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnés dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle

estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels.
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces

CABINET BLANCHARD et Associés
(Suite)

informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LYON, le 30 avril 2020

Cabinet BLANCHARD et Associés
Commissaire aux comptes

Fabrice BOURBON

